



44 CQPM (Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie) ont été remis ce 28 novembre par les présidents Bertrand CHAUVET (AFPI Marne) et Denis CASTERS (UIMM Marne) dans les locaux de l'AFPI Marne

Orientées métiers, ces qualifications ne répondent pas à des parcours de formation prédéfinis mais sont adaptées aux compétences exigées par les moyens de production et sont régulièrement mis à jour avec les entreprises pour répondre en temps réel aux nouvelles mutations technologiques. Le CQPM assure au salarié une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par l'ensemble des entreprises de la branche de la Métallurgie. Il existe plus de 210 qualifications différentes.

Dans la Marne, l'AFPI a accompagné les salariés de plusieurs entreprises dans ce dispositif pendant près d'un an. La fin de la formation a été sanctionnée par un examen nécessaire à l'obtention du CQPM. Cet examen est destiné à évaluer, en situation réelle, le niveau de qualification de chaque candidat à l'issue de la formation.

Des entreprises ont ainsi permis à leurs salariés de préparer les CQPM conducteur d'équipements industriels (Valeo Thermique Moteur), ajusteur monteur en structures aéronaves (Reims Aerospace), opérateur qualifié de montage de véhicules industriels (Haulotte Group), conducteur de systèmes de production automatisée (Le Bronze Industriel).

Ce dispositif est également ouvert aux demandeurs d'emploi pour faciliter leur insertion professionnelle et répondre aux besoins en personnel des entreprises locales. A ce titre l'ANPE, en partenariat avec les Assedic, l'agence de travail temporaire Védiorbis et l'AFPI Marne ont mis en place le CQPM opérateur polyvalent d'équipe autonome qui a permis de qualifier 10 demandeurs d'emploi et intérimaires.

On peut compter 5 femmes parmi les 44 lauréats de ces CQPM !